



**Le GAMP**  
**Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places**  
**pour personnes handicapées de grande dépendance**

**Compte rendu de l'action du 22 septembre 2009**  
**devant le Cabinet de Christos Doulkeridis**  
**Ministre Président et Ministre du Budget de la COCOF,**  
**Secrétaire d'Etat au logement à la Région de Bruxelles-Capitale**

Aussi déterminé que sous l'ancienne législature, 4 ans après leur 1er sit-in, les membres du GAMP ont repris leur bâton de pèlerin pour dénoncer ? encore et toujours, le manque de places pour personnes handicapées de grande dépendance.

En cette période de crise, c'est tout naturellement vers le Ministre Président et Ministre du Budget de la COCOF que le GAMP s'est tourné pour son 37ème sit-in.

Accompagné de Madame Isabelle Vanlathem – coordinatrice de la cellule du Ministre Président - et de Mr. Mateusz Kukulka - attaché de presse – Mr. Doulkeridis nous a reçus avec bienveillance. En effet, notre interlocuteur n'est pas sans connaître la problématique que véhicule le GAMP, ayant rencontré ses membres à plusieurs reprises dans le courant de la précédente législature, lorsqu'il était Président du Parlement de la COCOF.

Ouvrant le débat, la porte parole du GAMP s'est dite favorablement impressionnée par les promesses électorales et par l'accord du gouvernement de la COCOF (cfr : « Communiqué de presse du 20/07/09 ») qui reprend une partie des revendications du GAMP. Mais, au moment où l'on parle de budget et d'économies à faire, sachant qu'il n'y a pas d'argent, le GAMP s'inquiète pour les places qui ont reçu un accord de principe et qui devraient s'ouvrir aux alentours de 2012.

Prenant la parole, un responsable du projet HOPPA, qui avait déjà reçu un accord de principe pour la construction d'un centre en 1997, fait référence à la conférence de presse du 29 mai et à l'engagement de tous les partis pour trouver les financements nécessaires aux projets ayant reçu un accord de principe (cfr : « Communiqué de presse du 23/06/09). Il s'inquiète tout particulièrement de l'application des normes anciennes qui ne tiennent pas compte de l'augmentation des besoins, plus spécialement des personnes polyhandicapées, dont le nombre et la lourdeur du handicap ne font qu'augmenter. Qu'en est-il de la publication du **décret infrastructure** annoncé depuis belle lurette par le Cabinet Huytebroeck ? Cela fait 13 ans que l'asbl HOPPA « galère », et les budgets alloués à la construction sont insuffisants. Plus l'on traîne, plus la charge financière augmente (de 3,5 millions estimés il y a 3-4 ans, on est passé à presque 5 millions !). Le décret sur le refinancement des infrastructures doit être publié rapidement, ainsi que ses arrêtés d'application qui définiront les montants attribuables.

D'autres membres du GAMP interviennent signalant que le politique promet l'initiative privée et, quand les projets sont sur la table, il n'y a pas d'argent. On est en début de législature, il est indispensable d'objectiver à plus long terme. Une assistante sociale avoue qu'elle n'ose plus recevoir les parents, parfois décédés depuis leur première démarche. Pour ceux-ci, le temps humain et celui de la souffrance ne sont pas les mêmes.

Mr. Doulkeridis répond que le décret infrastructure est dans les priorités de la Ministre Huytebroeck, en charge de la politique des personnes handicapées à la COCOF, et qu'il devra être évalué en termes de budget. Il se dit conscient des enjeux et, en qualité de Ministre Président et du Budget, il prend ses responsabilités. Celles-ci sont de deux ordres :

- Comme Ministre Président, il entend faire respecter les accords de gouvernement et hiérarchiser les priorités : la grande dépendance en fait partie, l'opposition l'a aussi confirmé.
- Comme Ministre du Budget, il est confronté à une situation financière qui n'a jamais été aussi catastrophique : la Région Bruxelloise doit économiser 400 millions d'euros, la COCOF ne peut pas le faire. Il compte donc négocier avec la Région Wallonne (elle aussi en difficulté), pour un



## **Le GAMP** **Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places** **pour personnes handicapées de grande dépendance**

refinancement complémentaire pour le budget global de la COCOF ; ensuite, il faudra faire des répartitions et des arbitrages à l'intérieur du budget COCOF.

Mr. Doulkeridis confirme qu'il fera respecter les accords. Il précise que lui-même et la Ministre Huytebroeck sont soutenus par leur parti. Il espère que les autres partis auront la même lecture, mais il faut savoir que chacun se battra pour son budget.

Un autre sujet est abordé, celui **du logement social**. Le GAMP souhaite une mise en œuvre la plus innovante possible, dans la lignée du droit au logement et dans une perspective « d'inclusion dans la vie de quartier, dans le tissu relationnel familial et social et donc dans un environnement ouvert » (extrait de la déclaration gouvernementale). Comment le Secrétaire d'Etat en charge du logement compte-t-il concrétiser cette volonté ? Mr. Doukeridis répond :

- on démarre de rien, tout doit être étudié et donc, les expériences pilotes doivent être les plus concrètes possible ;
- il suscitera des rencontres entre les différentes cellules des cabinets concernés ;
- il compte sur l'Observatoire pour la diffusion des 4 études réalisées au sujet du logement ;
- ensuite il réunira les opérateurs de logement.

Le GAMP rappelle le changement de paradigme et de mentalité chez les parents, même dans le contexte du polyhandicap. Il faut dès lors obtenir que la législation soit adaptée et permettre un accompagnement ambulatoire. A titre d'exemple, les aides familiales ne peuvent entrer dans les institutions. Le projet initié par « Les Pilotis » et qui s'inscrit dans la philosophie de l'inclusion, suppose pour sa réalisation une modification du décret.

Le GAMP rappelle l'**ordonnance sur les infrastructures** votée il y a 2 ans par tous les partis au Parlement Bruxellois, mais dont les arrêtés d'application n'ont pas encore été pris par le Ministre Président Charles Picqué. Mr. Doulkeridis répond que ce sera à coordonner dans le cadre de sa présidence. Mr. Doulkeridis dit avoir bien entendu la remarque « soyez clair » et avoir intégré ce que vivent les personnes, et il confirme qu'il se battra pour les aider. Il voit bien la stratégie de certaines Communes qui donnent des terrains, mais il remarque que ce ne sont pas elles qui devront assumer le fonctionnement des centres. Une assistante sociale rétorque que la tentation est grande pour des centres, qui ont des accords de principes à la construction comme le FARRA, qui cherchent des terrains et qui n'en trouvent pas !

Les membres du GAMP rappellent encore l'immense angoisse des parents et la nécessité d'exploiter la notion d'inclusion, ainsi que de réfléchir à l'aide aux personnes handicapées dans chaque secteur. Les personnes handicapées sont préjudiciées dans tous les secteurs, entre autres dans les milieux hospitaliers qui refusent, témoignages à l'appui, de prendre en charge des personnes handicapées malades, et renvoient les patients d'hôpital en hôpital, qu'il soit public ou privé ; c'est inadmissible !

Mr. Doulkeridis suggère la création d'un groupe de travail sur ce type de problématique, mais avec qui ? où s'adresser ? au fédéral chez le Secrétaire d'Etat à la personne handicapée ? à la COCOF, chez la Ministre Huytebroeck ? au régional, chez le Ministre Cerexhe en charge de la santé ? Il souhaite qu'un groupe de parents identifie les problèmes.

En conclusion, comme les membres du GAMP le soulignent, Mr. Doulkeridis confirme que tous les Ministres doivent se sentir concernés. Lui-même estime avoir une obligation de moyens, mais pas de résultat car il n'est pas seul en piste. Il s'engage à faire tout ce qu'il pourra et engage vivement les membres du GAMP à venir au Parlement de la COCOF lorsqu'il s'agira de discuter des budgets.

Sur cette invitation, le GAMP a pris congé de ses interlocuteurs en les remerciant pour leur accueil.

Rapporteur : Claire Borchgraeve